

---

Présidence : Macédoine du Nord

## 1414<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 9 mars 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 10

Suspension : 12 h 40

Reprise : 15 h 15

Clôture : 18 h 30

2. Président : Ambassadeur I. Djundev

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/300/23 OSCE+)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE  
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Président, Ukraine (PC.DEL/327/23), Royaume-Uni, Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/328/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/302/23), Canada (PC.DEL/334/23), Türkiye (PC.DEL/322/23 OSCE+), Suisse (PC.DEL/319/23 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Président, Vice-Premier Ministre de la Macédoine du Nord, Représentante spéciale du Président en exercice de l'OSCE pour les questions de genre, Secrétaire générale, Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de

libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/330/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/304/23), Fédération de Russie (PC.DEL/303/23), Türkiye (PC.DEL/324/23 OSCE+), Royaume-Uni, Azerbaïdjan (PC.DEL/325/23 OSCE+), Moldavie (PC.DEL/340/23 OSCE+), Canada (PC.DEL/332/23 OSCE+), Suisse (PC.DEL/318/23 OSCE+), Représentante permanente de Saint-Marin (également au nom des représentants permanents de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Andorre, de la Bulgarie, du Canada, de Chypre, de la France, de la Géorgie, de l'Irlande, de l'Islande, de la Lettonie, du Liechtenstein, de Malte, de la Moldavie, de la Norvège, de la Slovaquie, de la Suède, de la Türkiye et de l'Union européenne) (PC.DEL/309/23 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/342/23 OSCE+), Espagne, Islande (également au nom du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède) (PC.DEL/314/23 OSCE+), Roumanie, Arménie (PC.DEL/344/23 OSCE+), Suède-Union européenne, Japon (partenaire pour la coopération)

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN OUZBÉKISTAN**

Président, Représentant du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan (PC.FR/1/23 OSCE+), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie et l'Ukraine, pays candidats ; ainsi que l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/329/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/305/23), Fédération de Russie (PC.DEL/306/23 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/323/23 OSCE+), Royaume-Uni, Suisse (PC.DEL/316/23 OSCE+), Norvège (PC.DEL/313/23), Turkménistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Ouzbékistan

Point 4 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Crimes en cours commis par le régime de Kiev et politiques dangereuses de l'alliance occidentale visant à exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/308/23)
- b) *Embuscade meurtrière dressée par un groupe azerbaïdjanais subversif contre des policiers du Haut-Karabakh en violation de la déclaration trilatérale de novembre 2020* : Arménie (PC.DEL/341/23)
- c) *Provocations auxquelles les forces armées arméniennes se livrent récemment et non-exécution par l'Arménie des obligations qui lui incombent au titre de la déclaration trilatérale* : Azerbaïdjan (PC.DEL/326/23 OSCE+), Türkiye
- d) *Prisonniers politiques en Biélorussie* : Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/331/23), Suisse (également au nom du Canada, du Danemark, des États-Unis

d'Amérique, du Monténégro, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède) (PC.DEL/320/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/311/23), Biélorussie (PC.DEL/335/23 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

*Première Réunion supplémentaire de 2023 sur la dimension humaine consacrée au thème « La liberté des médias en tant que pilier central de la sécurité globale » prévue à Vienne les 13 et 14 mars 2023 : Président*

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

- a) *Visite de la Secrétaire générale à Genève (Suisse), le 6 mars 2023 : Secrétaire générale (SEC.GAL/34/23 OSCE+) (SEC.GAL/35/23 OSCE+)*
- b) *Appel à la libération d'un certain nombre de membres recrutés sur le plan national de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine qui continuent d'être détenus dans des zones de l'Ukraine n'étant pas sous le contrôle du Gouvernement : Secrétaire générale (SEC.GAL/35/23 OSCE+)*
- c) *Appel à l'adoption d'un Budget unifié pour 2023 : Secrétaire générale (SEC.GAL/35/23 OSCE+), Canada (PC.DEL/333/23 OSCE+), Suède (également au nom de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Bulgarie, de la Croatie, de Chypre, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, de la Slovaquie, et de la Slovénie) (PC.DEL/310/23 OSCE+), Pologne, Türkiye (PC.DEL/336/23 OSCE+), France, Allemagne (PC.DEL/337/23 OSCE+), Irlande, Norvège, Fédération de Russie (PC.DEL/307/23 Restr.), Finlande, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/312/23), Suisse (PC.DEL/321/23 OSCE+), Président*

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 16 mars 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence